

# Destinataires : Membres du comité directeur de la ligue NPC d'Escrime (Voir liste des présents)

Objet : Comité directeur du 02 avril 2008.

# Liste des présents :

Nom	Prénom	Présent	Absent excusé	Absent non excusé	Observation
ALY	Jean Marc	×			
ALAVOINE	Dominique	X			
CADOT	Marc		X		
COQUILLAT	François		×		
DAMYLKOW	Flore	X			
DEDEIRE	Franck	X			
DEWASMES	Alain	X			
FAUQUEMBERGUE	Claude	X			
FLAMENT	Didier	X			
GENEST	Vincent		×		
GLASSET	Fabienne	X			
LAMOT	Olivier	X			
LECLERCQ	Claude		X		
MARTIN-BOUYER	Luck	X			
PARENT	Hervé			X	
REGNIEZ	Nicolas	X			
VERHAEGHE	Yves	X			
BLOT	Gérard	X			
VERMANDEL	Sébastien	X			
VERMERSCH	Xavier	X			
Participants non élus					
ROBIN	Jean Yves	X			CTS
BOULANGER	Jean Loup	X			CTS
LAURENT	Emilie	X			Directrice
					Administrative

Début de séance : 19H30 Fin de séance : 24 H 00

Effectif théorique: 25 membres dont 6 féminines

Membres élus : 16 dont 2 féminines Effectif présent : 15 élus + 3 non élus

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais

367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq Tel: 06.62.34.59.62 / Mail: chtiescrime@free.fr

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS

1) Validation du CR du 16 JANVIER 2008

Le compte rendu du comité directeur DU 16 JANVIER 2008 est validé après avoir

développé les différents sigles du compte rendu sportif.

2) Compte rendu financier

Les documents ont été remis en séance, il est constaté une baisse des résultats

explicable par le paiement en 2008 de factures engagées en 2007.

3) Bilan sur la communication

Un rendez-vous a été mis en œuvre le 19 février 2008, avec les acteurs de la presse

régionale sportive (la voix des sports).

Depuis ce rendez-vous, une correspondante contact les différents circuits et rédige

des articles. Le système doit se roder afin de rendre le plus efficient possible notre

système de communication.

Il est important de transmettre systématiquement les épreuves du niveau national qui

se déroulent en région.

4) compte rendu sportif

4.1) Lors de la zone d'Amiens, il y a eu un problème concernant le port du blason bleu.

Les organisateurs ont pris en « otage » les tireurs et ont vendu à un prix excessif ces

derniers.

2/4

A l'unanimité, le Comité Directeur accepte l'envoie d'un courrier du président de la ligue afin de faire remonter l'information et de marquer notre désaccord. Le courrier sera adressé aux instances suivantes :

- FFE.
- Zone NE,
- Les liques de la zone NE,
- Le club organisateur.

4.2) un état des lieux a été fait en vue de l'organisation des « Master 2008 » dans la catégorie Sénior au fleuret.

Le constat montre les résultats suivant :

## Au fleuret homme:

circuit de Calais : 6 participants,
Circuit de Cassel : 2 participants,
Circuit de Coudekerque Branche : 2 participants.

Au vue de la faible participation et du peu d'intérêt des tireurs à suivre ce circuit, il a été décidé lors du comité directeur du 02 avril 2008 à 13 voix pour et 1 abstention d'annuler les « Master » de cette catégorie et de ne pas mettre en application les lots prévus pour cette épreuve.

## Au fleuret dame :

circuit de Calais : 8 participantes,
Circuit de Cassel : 4 participantes,
Circuit de Coudekerque Branche : 2 participantes.

Afin de récompenser la fidélité des fleurettistes de cette catégorie, il a été décidé :

- 1 er : de ne pas faire tirer cette catégorie lors des « Master 2008 » à 7 voix pour, 5 contre et 2 abstentions,
- 2 eme : de distribuer les lots pour cette catégorie à 13 voix pour et 1 abstention.

Un courrier sera adressé aux clubs de la lique afin de les informer de cette décision.

## 5) modification des statuts de la ligue :

Afin d'acter la création de l'ERFEC, un point 9 sera ajouté à l'article 1 des statuts de la ligue. Cet alinéa est rédigé de la manière suivante :

1.9 De promouvoir la formation professionnelle grâce à une structure interne (ERFEC) reconnue par la DRTEFP sous le numéro d'enregistrement :

Afin de valider cet article, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 28 juin 2008.

Fin du comité directeur à 24 H00

Prochain comité le 25 juin 2008